

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**DEPARTEMENT
DU MORBIHAN****Séance du jeudi 12 juin 2025****COMMUNE DE
LES FOUGERETS**

L'an deux mil vingt-cinq, le jeudi 12 juin à 19h30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur CHESNAIS Yannick.

Date de convocation du Conseil Municipal le 7 juin 2025.

Nombre de Conseillers

En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 14

Absentes excusées : Elise REGENT, Karine LORGEUX

Pouvoirs : Karine LORGEUX donne pouvoir à Lionel de BOUVIER

Secrétaire de séance : Gwénolé DANILO – LE FORMAL a été élue secrétaire de séance.

2025-06-12-07 Vente d'un terrain du lotissement bande Jouniaux

M le Maire informe le Conseil municipal que Monsieur Corentin SOUFFOY Corentin et Madame Coralie GAUTIER, demeurant rue Marcel Callo 56200 PEILLAC souhaitent acquérir le lot N° 2 du lotissement de la Bande Jouniaux situé au 1 rue de La Bande Jouniaux afin d'y construire une maison d'habitation. La superficie de ce lot est de 718 m² et, par délibération du 12 novembre 2018, le prix de vente des lots du lotissement a été fixé à 21,80 €uros TTC le m². Pour le calcul de la TVA, il s'agit de la TVA sur marge. Prix de vente TTC du lot : 15 652.40 €uros.

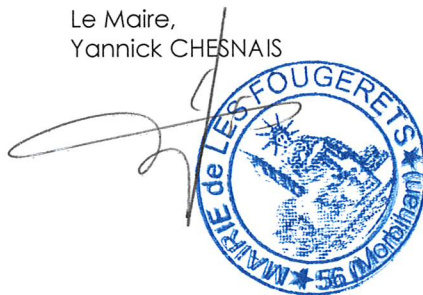
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Rends un avis favorable sur la vente du lot N° 2 du lotissement de La Bande Jouniaux pour un montant de 15 652.40 €uros TTC soit 718 m² à 21,80 € / m² TTC ;
- Désigne Maître DOUETTÉ ROBIC, notaire à Allaire, pour établir l'acte de vente ;
- Charge Monsieur le Maire d'accomplir les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré à Les Fougerêts, les jour, mois et an que susdits,

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Yannick CHESNAIS



La secrétaire de séance,
Gwénolé DANILO – LE FORMAL

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Gwénolé Danilo – Le Formal'.